

Modalités pour candidater

Procédure Portail Admission Post Bac

Technicien Supérieur de la Mer / Océanographe-Prospecteur

1^{ère} année

1. Admission post-bac pour qui ?

Tous ceux qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures :

- **Elèves de terminales.**
- Titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, **âgés de moins de 26 ans.** (qui reprennent des études ou changent d'orientation, par exemple).

2. Comment postuler?

Sur le site Admission Post-Bac, plateforme de préinscription dans l'enseignement supérieur :

www.admission-postbac.fr

Afin de trouver notre formation, cliquez sur l'onglet « formation », puis sur la catégorie « autres formations », inscrivez les paramètres de la recherche avancée. Pour finir, choisissez la formation souhaitée.

3. Modalités de recrutement

Le recrutement s'effectue sur dossier. Le dossier est examiné par un jury d'admission composé d'enseignants chercheurs. La sélection se fera, d'une part, sur **le dossier scolaire du candidat** et, d'autre part, sur **ses motivations, son projet professionnel et ses expériences personnelles dans le domaine de l'océanographie, des cultures marines et de la prospection marine.**

Le classement sera établi selon 3 listes :

- Une liste principale (candidat admis)
- Une liste complémentaire (candidats admissibles)
- Une liste des candidats non retenus.

Chaque candidat pourra consulter la décision du jury sur le portail admission post-bac et sur notre site internet. Une lettre sera envoyée aux étudiants non retenus précisant les motifs du refus de la candidature.

En cas de désistement de candidats admis sur liste principale, les candidats inscrits sur liste complémentaire seront rapidement contactés par ordre de classement.

L'admission ne sera définitivement prononcée qu'après présentation, au moment de l'inscription administrative, des pièces justificatives qui vous seront demandées et paiement des droits de scolarité.

4. Conditions d'admission à nos formations

Tout étudiant titulaire des diplômes suivant :

Diplôme	Option	OP	TSM GEM	TSM GBHA
S	Toutes	X	X	X
E		X	X	X
STAE	Toutes	X	X	X
STAV		X	X	X
STI	Toutes	X		X
STL	Toutes	X	X	X
P				
	Bio-industries de transformation	X	X	X
	Cultures Marines	X	X	X
	Industries de procédés	X	X	X
	Electronique, énergie, équipements communicants	X		X
	Systèmes électroniques numériques	X		X
	Technicien géomètre topographe	X		X
	Conduite et gestion des entreprises maritimes	X		X
PA				
	Bio-industries de transformation	X	X	X
	Cultures Marines	X	X	X
	Productions aquacoles	X	X	X
BTA				
	Aménagement de l'espace – gestion de la faune sauvage			X
	Production-Animalier en laboratoire			X
	Transformation laboratoire d'analyses		X	X
Classe préparatoire				
CPES		X	X	X
CUPGE			X	X
DAEU		X	X	X
Etudes à l'étranger				
SCI		X	X	X
TEC				X
PROF				X
I		X	X	X

5. Planning candidatures 2014–2015

Afin de pouvoir postuler aux différentes formations proposées par le CNAM Intechmer, veuillez suivre le planning suivant :

	Candidature Portail Admission Post-bac (formation initiale)
ETAPE 1	
	Ouverture des dossiers électroniques sur le portail Post Bac <i>www.admission-postbac.fr</i>
	Du 20 janvier au 20 mars
ETAPE 2	
	Classement des vœux.
	Du 20 janvier au 30 mai
ETAPE 3	
	Date limite des dépôts de candidature
	Le 2 avril
ETAPE 4	
	Résultats du classement sur le portail Post-Bac
	Le 30 mai
ETAPE 5	
	Validation sur Post-Bac de la proposition d'admission
	Du 23 au 27 juin
ETAPE 6	
	Envoyer les résultats du baccalauréat, puis télécharger le dossier d'inscription sur le site.
	Dossier d'inscription à retourner le 8 juillet dernier délai

Dossier de candidature

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Les pièces à fournir sont :

- Les bulletins trimestriels de première et de terminale**
- Une lettre de motivation manuscrite**
- Un dossier sur le projet professionnel du candidat**
Présentant votre intérêt pour la formation, appuyé par des expériences personnelles, et précisant vos intentions à l'issue de votre formation
- Frais de dossier : 60€ à l'ordre du Régisseur de l'Ecole SITI/Cnam**

ENVOYER LE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE :

CNAM-INTECHMER
SERVICE SCOLARITE
Digue de Collignon - BP 324
50103 CHERBOURG

Pour tous renseignements, contacter :

Félicie Véron
Gestionnaire de la Scolarité
Tél : 02.33.88.73.40
Mail : felicie.veron@cnam.fr

CNAM Intechmer
Secrétariat
Tél : 02.33.88.73.33
Fax : 02.33.88.73.39
Mail: Scolarité-intechmer@cnam.fr

SITE WEB: www.intechmer.cnam.fr